

Procès-Verbal de l'assemblée des délégués (CO) de la FAPEO

le jeudi 8 juin 2017

Lieu : bureau de la FAPEO, 12 rue de St-Jean
Heures : de 20h à 22h20

APECO membres présentes : Bois-Caran, Cayla, Florence, Gradelle, Pinchat, Renard, Vuillonnex

APECO membres excusées : Mont-Brillant

Comité FAPEO : Gandee Bold, Sandrine Comment, Mirella de Fusco Fehlmann, Fatima Cilène De Souza, Laurence Miserez,

Excusé : Jacqueline Lashley, Alisdair Menzies, Stéphane Proust,

Présidence de la séance : Anne Thorel Ruegsegger (**ATR**), Secrétaire Générale

Procès-verbal : Corinne Pellet

1. Présentation : « les jeunes et les écrans : comment y faire face ? » par **M. Philip Nielsen, psychologue-psychothérapeute FSP, responsable du centre Phénix Mail** (prévention des cyber addictions auprès des jeunes de 10 à 20 ans, au moyen de thérapie familiale)

La Fondation Phénix est une structure médicosociale qui traite les addictions. 98% des cas apportés proviennent d'un adulte, les jeunes ne sollicitent pas d'aide. Les parents jouent un rôle important dans la détection. Les thérapies familiales montrent les meilleurs résultats. Une nouvelle étude est menée par le centre concernant l'utilisation pathologique des « jeux internet » et l'impact bénéfique pour les jeunes d'une thérapie familiale. Les familles intéressées à participer peuvent prendre rendez-vous pour un premier entretien afin de voir si le jeune entre dans les critères d'utilisation pathologique. Les jeunes doivent avoir entre 13 et 18 ans. La thérapie est d'une durée de 8 mois maximum. Elle est remboursée par l'assurance de base.

APECO Colombières : quand démarre l'étude ?

Philip Nielsen : elle a démarré début 2017 et se terminera fin 2018. Les thérapies sont pragmatiques et visent une baisse du temps passé devant l'ordinateur, un regain pour d'autres activités, une mise en place des priorités et pour progressivement se contrôler seul.

APECO Bois-Caran : avez-vous déjà des retours de l'étude ?

Philip Nielsen : 10 familles ont déjà participé. Les thérapies menées à terme sont bénéfiques. Une reprise de contact 6 mois après la fin de la thérapie est prévue afin de vérifier si les bienfaits durent. Parfois l'engagement thérapeutique n'est pas respecté. Les résultats seront connus en 2019.

APECO Vuillonex : est-ce que les parents peuvent venir dans un premier temps, afin d'avoir la méthode pour motiver un jeune à participer à une thérapie ?

Philip Nielsen : oui il est possible d'avoir une ou deux séances en amont de la recherche avec un médecin qui fait un travail d'évaluation d'entrée. Ensuite c'est un thérapeute différent qui prend en charge la famille. Parfois un jeune quitte une thérapie, mais elle peut continuer avec les parents.

APECO Florence : le site de la fondation est-il en lien depuis le site du DIP ?

Philip Nielsen : non

APECO Florence : Est-ce que le DIP soutient et recommande la fondation ?

Philip Nielsen : oui, la Conseillère d'Etat soutient l'étude.

APECO Cayla : comment faire de la prévention en amont ? Comment aider les parents à mettre des limites et à gérer les écrans ?

Philip Nielsen : la sensibilisation auprès des parents est plus efficace que la prévention dans les écoles. L'étude pourrait faire ressortir des pistes.

ATR : le café de parents organisé par la FAPEO et l'Ecole des parents revalorise les connaissances éducatives des parents, l'écran est un outil nouveau, mais les règles familiales restent valables.

APECO Cayla : néanmoins pour certains parents, c'est difficile de mettre des limites.

ATR : oui c'est difficile d'atteindre les parents qui en ont le plus besoin et de transmettre de l'information. Par le biais des cafés de parents, environ 800 familles ont été approchées.

ATR : remercie M. Nielsen pour son intervention.

2. Approbation du PV de l'AD du 2 février 2017

le PV est approuvé.

3. Info du comité :

ATR : le comité a **rencontré la Direction Générale de l'enseignement obligatoire (DGEO)** qui lui a présenté la maquette des nouveaux sites internet pour les écoles primaires et par la suite pour les cycles (les CO qui ont déjà des sites pourront les conserver). Les informations principales seront locales, des liens redirigeront les utilisateurs pour des indications plus cantonales. Le site du DIP sera aussi complètement revu.

Lors de la **rencontre avec la Conseillère d'Etat, Mme Anne Emery Torracinta**, la grille horaire du cycle a été évoquée. Grille horaire : distribution des heures par matière, mathématique, français, anglais, etc. Après l'introduction de l'anglais et le renforcement du français en primaire, cette grille horaire va être réinterrogée. L'IOSP (information et orientation scolaire et professionnelle) devra y être intégrée, c'est une volonté politique. La grille horaire modifiée devrait être mise en place à la rentrée 2018-2019. La FAPEO a demandé de participer aux discussions à titre informatif.

APECO Florence : 1 heure de sport doit aussi être ajoutée ?

ATR : oui au niveau national 3h d'éducation physique sont obligatoires. À l'heure actuelle au CO à Genève 2h sont inscrites à la grille horaire. Dès la prochaine rentrée les 9^e R2 et R3 bénéficieront d'une heure de gym supplémentaire.

APECO Florence : au détriment de quelle autre matière, les élèves n'ont déjà pas assez d'heures d'allemand et de français (disciplines de base) et les enseignants s'en plaignent.

ATR : les résultats des évacoms, une concertation étayée et des constats par disciplines permettront une redistribution de la grille horaire.

APECO Cayla : qui participera aux discussions, les enseignants, les directions ?

ATR : les enseignants et les directions renseigneront les responsables des disciplines au niveau cantonal, c'est un travail de collaboration.

APECO Bois-Caran : les résultats des évacoms renseignent, mais elles ont lieu, depuis cette année, seulement en 11^e ?

ATR : oui parce que les évacoms ou épreuves cantonales ont lieu à la fin d'un cycle d'apprentissage et non pas d'une année. Les résultats sont numérisés afin de vérifier un niveau d'atteinte global et figurent ensuite dans les statistiques cantonales.

APECO Bois-Caran : pourquoi l'évacom de physique a lieu en 10^e ?

ATR : parce qu'il n'y a pas de physique en 11^e.

APECO Pinchat : les évacoms sont-elles les mêmes pour les R1, R2, R3.

ATR : les évacoms contiennent un tronc commun qui concerne les attentes fondamentales à la fin de la scolarité obligatoire pour le français, les mathématiques et l'allemand, selon le PER (plan d'étude romand) et qui concerne toutes les sections.

APECO Aubépine : quelles sont les revendications politiques qui motivent la refonte de la grille horaire ?

ATR : Plusieurs facteurs la motivent : le nouveau cycle d'orientation, les objectifs fixés dans le PER (plan d'études romand), les nouveaux moyens d'enseignement mis en place, les modifications d'horaires à partir de la 5^e primaire (introduction du mercredi matin) entraînent cette interrogation.

APECO Renard : est-ce similaire au canton de Vaud ?

ATR : attention de ne pas mélanger le PER et la grille horaire. Toute la suisse romande a le même Plan d'étude romand, par contre l'organisation cantonale diffère. Une partie de la grille horaire est obligatoire sur les 11 années de l'école obligatoire et une partie dévolue à la liberté des cantons.

APE Genêts : peut-être l'occasion d'une réflexion sur les contenus et l'introduction d'une nouvelle discipline, par exemple la philosophie.

ATR : la réflexion ne va pas encore si loin. Cela pourrait être une spécificité cantonale. Néanmoins le PER ne va pas changer.

Les conseils d'établissements, la concertation sera obligatoire avec les parents, les enseignants et les directions dans tous les établissements ou écoles. Le flou provenant des discussions autour des modifications a profité à certaines directions pour ne plus faire de rencontre. À la rentrée prochaine, la concertation reprendra partout. Le 13 juin, la FAPEO sera informée du texte définitif, avalisé par la conseillère d'Etat, lors du bureau des associations.

APECO Renard : en quoi consistent les conseils d'établissement ?

ATR : Les Coet sont des instances de dialogue à propos du climat scolaire, d'informations sur l'établissement et de propositions de la part des parents (pas de situation personnelle).

APECO Renard : à quelle fréquence les conseils ont-ils lieu ?

ATR : au minimum 3 séances par an.

APECO Florence : qui doit les mettre en place ?

ATR : les directions doivent les mettre en place. Cependant si l'APECO n'a pas de nouvelle elle peut aller en demander.

APECO Renard : seront-ils ouverts à tous les parents ?

ATR : les délégués seront désignés par les APECO, il n'y aura plus d'élections.

APECO Renard : l'avantage pourrait être d'impliquer plus de parents à faire partie de l'APECO.

APECO Aubépine : en primaire, le Coet a été maintenu et tous les parents de l'école ont été conviés par lettre pour se présenter. Dès lors, la directrice a informé les parents de l'obligation d'être membre de l'APE pour être élu, ce qui a valu à une forte augmentation des membres et aussi du comité.

En revanche, au CO de l'Aubépine des rencontres moins formelles entre l'APECO et le directeur ont eu lieu.

ATR : les directions de chaque CO avaient reçu des consignes de continuer les Coet ancienne méthode jusqu'à la mise en place des nouveaux.

À la rentrée prochaine, avec le nouveau texte, tout le monde sera soumis à la même demande de reprise des conseils d'établissement.

Formation des enseignants primaire : le comité de la FAPEO a transmis une prise de position demandant de ne pas diminuer les années de formation des enseignants primaire (en opposition au projet de loi 11926 sur la formation des enseignants primaires en 3 ans). Pour l'instant c'est le statu quo étant donné que la volonté fédérale est plutôt de l'augmenter.

Informatisation dans les écoles : un budget doit être voté au Grand Conseil afin de refaire complètement la base de données scolaires qui est dépassée au niveau informatique et qui montre des signes de faiblesse. La rentrée scolaire et la gestion des grilles horaires risquent de montrer les limites de ce programme obsolète.

Visite de la cité des métiers : une visite a déjà été organisée, des suivantes sont prévues après la rentrée scolaire (le jeudi à 18h). Elles sont dédiées aux parents et concernent l'orientation. Le secrétariat demande aux parents inscrits de venir afin de ne pas laisser libre de la place dont un autre parent aurait pu profiter.

Journal FAPEO : le secrétariat attend encore des articles des APE/APECO, des textes témoignant des activités menées, afin de les mettre en valeur.

Il sera distribué à tous les élèves de l'enseignement obligatoire, à la rentrée scolaire. Il paraît une fois par an. En cas de surplus d'articles, ils seront publiés via la newsletter.

10 ans d'Ethnopoly : save the date : **12 octobre 2017**, info à suivre.

Flyers de présentations APECO/FAPEO, à disposition pour les inscriptions des futures 9^e, le 21 juin.

4. Commissions :

Ecole inclusive :

Concerne le parcours de l'ensemble des élèves de 0 à 20 ans. Les discussions en cours concernent la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (selon la Constitution genevoise). Dès la rentrée 2018, tout jeune continuera d'être suivi par le DIP au-delà de l'école obligatoire et devra avoir un projet de formation, dans le but d'éviter le décrochage et que des jeunes disparaissent du cursus scolaire. Les abandons peuvent provenir d'un cumul d'échecs. Une réflexion est en cours au sein de la commission pour un parcours requalifiant qui permet de remettre un pied dans une formation. La FAPEO informera des décisions prises dès la rentrée 2018.

APECO Aubépine : le post-obligatoire commencera 2 ans plus tard ?

ATR : non, l'école reste obligatoire jusqu'à l'issue du cycle d'orientation, c'est la formation qui devient obligatoire jusqu'à 18 ans.

APECO Florence : des associations qui s'occupent des jeunes en situation de décrochage existent déjà.

ATR : oui la formation obligatoire permettra la mise en réseau de ce qui existe déjà. La volonté est de détecter au plus vite les élèves en difficulté, au plus tôt de leur scolarité.

IOSP information et orientation scolaire et professionnelle : 1 séance a eu lieu. Des modifications sont prévues pour la rentrée scolaire. Toutes les dates pour les inscriptions au post-obligatoire devront être communiquées en début d'année. Les enseignants titulaires de classe au CO devront suivre une séance d'information obligatoire concernant l'orientation.

Calendrier scolaire : Suite au sondage effectué par le SRED sous le mandat du DIP, la FAPEO a manifesté son désaccord en réagissant publiquement et en se référant aux études qui préconisent des rythmes réguliers de 6-7 semaines d'école pour 2 semaines de pause. L'étude menée auprès des parents montrait une majorité ne souhaitant pas changer le système actuel de vacances tout en plébiscitant les ponts de l'Ascension et du Jeûne Genevois.

Sur invitation du DIP, la FAPEO va participer à un groupe de travail qui abordera la faisabilité de la mise en place des ponts, 1^{er} séance prévue le 19 juin.

En parallèle la FAPEO et la FAPPO travaillent avec les enseignants sur un texte de position des faïtières qui souhaitent réinterroger les rythmes scolaires et rythmes d'apprentissage pour le primaire, le cycle d'orientation et le post obligatoire. De trop longues périodes sans vacances sont préjudiciables de même que les périodes trop courtes qui rendent difficiles l'application des séquences d'apprentissage et ralenti les rythmes.

APECO Renard : relaie un mécontentement concernant le nouvel aménagement de la fin de l'année scolaire au cycle qui ne laisse pas de place aux conseils de classes et à l'orientation des élèves (les notes sont rendues le jour même des inscriptions au PO).

ATR : tempère, tous les parents ne sont pas rencontrés la dernière semaine de l'année et elle espère qu'en cas de difficulté les parents sont avertis bien au préalable. Par contre en cas de redoublement, d'un changement de regroupement ou d'orientation en fin de 11^e, la temporalité peut jouer un rôle, néanmoins, il ne s'agit que de 2 jours de différence par rapport aux autres années.

Les directions du CO feront parvenir aux parents une information du déroulement de la dernière semaine d'école.

Sant »e »scalade : les entraînements pour la course de l'Escalade seront aussi proposés aux élèves du cycle, via le prof d'éducation physique. Ils pourront relever le challenge et s'entraîner au moyen d'une application. Le comité Sant »e » va faire parvenir un courrier explicatif à toutes les APECO et également aux profs de sport des CO. Le but est de relancer la participation après l'école primaire.

APECO Florence : l'APECO a organisé des entraînements durant 5 semaines et a connu un beau succès avec 60 inscrits. Afin de motiver les élèves, les participants obtenaient une note de 6 en éducation physique.

APECO Bois-Caran : le CO Bois-Caran a participé au projet pilote de l'application.

APECO Gradelle : l'APECO et les parents du CO Gradelle ont été informés par un courrier de la directrice de la pratique de jeux dangereux qui dégénèrent en harcèlement. Des élèves ont dénoncé ces cas, ce qui a permis une réaction rapide.

APECO Bois-Caran : la cantine a été refaite, mais connaît des problèmes avec la réservation des repas qui est compliquée. Souhaite connaître la pratique des autres CO.

ATR : relève qu'il n'y pas de cantine dans tous les cycles et par conséquent de repas. À certains endroits des locaux sont dévolus et les élèves apportent un pique-nique.

APECO Colombières : la cantine n'a pas de succès, les jeunes préfèrent apporter leur repas, une réflexion aura lieu concernant la continuité, à la rentrée.

APECO Florence : le moment repas se passe sous la surveillance des enseignants.

APECO Gradelle : le CO Gradelle a une cantine avec plusieurs formules, sandwiches ou petite restauration, mise à disposition de micro-onde, possibilité de commander des repas (commande de carnets de bons via internet).

APECO Pinchat : la commande des repas se fait aussi par internet.

ATR : remercie l'assemblée et clos la séance à 22h20.